



NAO 2023

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

La Direction a réuni les organisations syndicales le 29 novembre pour les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). La CFDT, qui a rappelé le contexte actuel (inflation à fin octobre à 6,3 %, SMIC augmenté en 2022 de 8 %, ...), attend une revalorisation salariale en adéquation avec la réalité quotidienne face à cette situation économique inédite qui engendre de réelles difficultés pour les salariés.

Revendications CFDT :

- Une augmentation générale substantielle pour tous les salariés,
- Une augmentation du panier et mise en place de tickets restaurant pour tous les salariés non bénéficiaires de paniers,
- Une augmentation de la prime d'éloignement,
- Une augmentation du taux d'astreinte en service disponible,
- Le non-versement de primes se substituant à une augmentation du salaire même si rien n'interdit à la direction de gratifier un salarié d'une prime en plus de son augmentation si elle estime qu'il le mérite,
- Une augmentation de la part employeur frais de soins santé à hauteur de 75 % contre 70 % aujourd'hui,
- La mise en place d'une majoration pour le travail du samedi de jour,
- L'attribution d'une prime du partage de la valeur afin de compenser l'inflation subie tout au long de l'année 2022,
- Une demande de revalorisation spécifique pour les techniciens viabilité maintenance,
- Le passage à l'échelon supérieur des salariés qui sont bloqués au même échelon de la même échelle depuis plus de 15 ans.



Propositions de la direction :

		Indiciaires	Forfaitaires
Augmentation collective au 01/10/22		3%	3%
Augmentation de la valeur du point au 01/01/23		0,50%	
Mesures liées aux conventions collectives	Ancienneté	0,36%	
	Mesures catégorielles	0,30%	
	Mesures individuelles (bonus, échelons, ...)	0,13%	
	Revalorisation Paniers	0,13%	
Mesures individuelles au mérite		0,16%	1,60%
Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 300 €		0,78%	0,44%
TOTAL		5,35%	5,04%
Minimum garanti hors aug. collective de 3% au 01/10/22		0,99% + prime de 300€	prime de 300€

Pour la CFDT les propositions de la Direction sont très en deçà des attentes et des revendications. La Direction ne semble pas prendre la mesure de la situation économique actuelle. L'appauvrissement des salariés est une option que la CFDT ne peut ni envisager, ni cautionner ! Il reste une réunion de négociation le 13 décembre prochain.

Selon l'évolution des propositions de la Direction, nous n'écartons pas la possibilité de vous demander concrètement votre soutien.